



## PROJET ÉDUCATIF

Notre projet éducatif est basé sur plusieurs grands principes :

### 1) La citoyenneté responsable

Afin de répondre aux soucis et aux besoins de la société en ce qui concerne l'éducation, notre école communale :

- sensibilise l'enfant à construire une société démocratique
- tente de rendre l'enfant citoyen et responsable
- est, par excellence, le lieu de rassemblement, là où l'on étudie, où l'on partage les jeux et la vie de chacun
- respecte les convictions philosophiques et idéologiques de chacun, ce qui permet à chaque enfant de s'enrichir de l'échange et de la confrontation des diverses opinions

### 2) Le respect des droits de l'enfant

Respectueuse des droits de l'enfant, notre école communale :

- prend l'enfant en charge, et ce, tant au niveau affectif que physique et intellectuel
- met en place une gestion dynamique qui privilégie l'épanouissement personnel et social, la tolérance, l'autonomie, la confiance en soi, la solidarité, la responsabilité, la créativité, l'esprit critique, ...
- motive l'enfant à atteindre ces objectifs en l'incitant à dialoguer, à débattre de ses idées
- lui fait comprendre que l'erreur n'est plus une punition, mais bien un moyen de se dépasser, un défi

### 3) La maîtrise des compétences

Notre école communale s'engage à amener l'enfant à maîtriser les compétences de base, afin de lui permettre de suivre sa scolarité sans difficulté

### 4) L'égalité des chances

Notre école communale est ouverte à tous, rejetant la sélection sociale et économique.